RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00516
Numéro SIREN : 412 274 979
Nom ou dénomination : ABL FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 30/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/004911

(1) **BILAN - ACTIF**

N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABL Finance — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 18 Rue des Aciéries 42000 ST ETIENNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 41227497900068 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 318 069	AO		1 318 069	1 232 993
	Constructions	AP	7 663 782	AQ	3 136 757	4 527 026	4 653 608
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	62 177	AU	29 344	32 834	34 493
	Immobilisations en cours	AV	1 274 218	AW		1 274 218	971 623
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	4 936 017	CV	2 454 000	2 482 017	6 019 299
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	15 254 263	BK	5 620 100	9 634 163	12 912 015
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	2 393 492	BU		2 393 492	2 393 492
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	272 086	BY	170 817	101 269	509 154
	Autres créances (3)	BZ	17 408 450	CA	1 094 804	16 313 645	8 690 102
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	26 110 300	CE	754 327	25 355 973	13 847 768
	Disponibilités	CF	277 855	CG		277 855	75 350
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 745	CI		1 745	1 935
	TOTAL (III)	CJ	46 463 927	CK	2 019 948	44 443 978	25 517 801
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	61 718 190	1A	7 640 049	54 078 141	38 429 817

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : — CP — (3) Part à plus d'un an : — CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 001451 en Euros.

Cabinet FONT-GUILLOT

Cegid Quadra

N° 2051 2024

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SARL ABL Finance — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8....000....000.....)	DA	8 000 000	8 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	123 200	3 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	21 326 955	19 939 139
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	19 680 888	2 207 817
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	49 131 043	30 150 155
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 933 037	7 758 449
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	203 075	259 511
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	44 151	41 452
	Dettes fiscales et sociales	DY	628 209	111 403
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	132 000	106 570
	Autres dettes	EA	6 627	2 277
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 947 098	8 279 661
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	54 078 141	38 429 817

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 490 614	4 957 579
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 461	4 000 549

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABL Finance — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 166 359	FH		FI	1 166 359	1 453 902
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 166 359	FK		FL	1 166 359	1 453 902
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	24 335	5 147
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 190 697	1 459 052
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		11 635
	Variation de stock (marchandises)*					FT		(11 635)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	225 431	127 479
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	79 447	61 908
	Salaires et traitements*					FY	850 689	615 800
	Charges sociales (10)					FZ	245 067	181 681
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. - dotations aux amortissements* (dont fonds de commerce HS)					GA	489 782	454 472
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 265 622	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 156 043	1 441 340
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 965 345)	17 712
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	303 803	2 186 060
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	41	506
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	424 283	185 307
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	677 769	471 300
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	7 688	94 926
	Total des produits financiers (V)					GP	1 413 583	2 938 100
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	3 108 327	677 769
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	357 079	77 395
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		16 570
	Total des charges financières (VI)					GU	3 465 405	771 733
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 051 823)	2 166 366
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(4 017 168)	2 184 079

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABL Finance — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	26 309 599	30 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	26 309 599	30 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 232	495
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 038 084	32
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 040 316	527
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	24 269 283	29 473
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	571 227	5 735
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	28 913 879	4 427 152
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 232 992	2 219 335
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	19 680 888	2 207 817
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	303 803	2 186 060
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	24 335	5 147
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	237 043	181 681
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 237 043			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 ; dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC ET PRIX DE VENTE DES IMMOS	2 038 084	26 309 599
MAJORATIONS DE RETARD	2 232	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice x

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x
Permanence ou changement de méthodes x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Etat des provisions x
Etat des échéances des créances et des dettes x
Evaluation des immobilisations corporelles x
Titres immobilisés x
Evaluation des créances et des dettes x
Evaluation des valeurs mobilières de placement x
Dépréciation des valeurs mobilières de placement x
Produits à recevoir x
Charges à payer x
Charges et produits constatés d'avance x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles x
Montant des engagements financiers x
Engagement en matière de pensions et retraites x
Liste des filiales et participations x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Fusion absorption de la SARL FG Holding avec effet rétroactif au 01/07/2023
Fusion absorption de la SCI du 51 rue James Jackson avec effet rétroactif au 01/01/2023.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SARL ABL Finance
42000 ST ETIENNE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	1 232 993		100 077
Constructions sur sol propre	6 824 427		1 524 964
Installations générales agencements aménagements divers	2 175		
Matériel de transport	31 781		18 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 638		1 417
Immobilisations corporelles en cours	971 623		862 174
TOTAL	9 072 636		2 506 632
Autres participations	6 119 299		701 310
TOTAL	6 119 299		701 310
TOTAL GENERAL	15 191 935		3 207 942

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains		15 000	1 318 069	1 318 069
Constructions sur sol propre		685 609	7 663 782	7 663 782
Installations générales agencements aménagements divers			2 175	2 175
Matériel de transport			49 781	49 781
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		833	10 221	10 221
Immobilisations corporelles en cours	559 580	1-	1 274 218	1 274 218
TOTAL	559 580	701 442	10 318 246	10 318 246
Autres participations		1 884 592	4 936 017	4 936 017
TOTAL		1 884 592	4 936 017	4 936 017
TOTAL GENERAL	559 580	2 586 034	15 254 263	15 254 263

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	2 170 819	762 598	35 222	2 898 194
Installations générales agencements aménagements divers	2 175			2 175
Matériel de transport	192	18 474		18 666
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 734	2 011	242	8 502
TOTAL	2 179 919	783 083	35 465	2 927 538
TOTAL GENERAL	2 179 919	783 083	35 465	2 927 538

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	762 598				
Matériel de transport	18 474				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 011				
TOTAL	783 083				
TOTAL GENERAL	783 083				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations corporelles		238 562			238 562
Sur titres de participation	100 000	2 354 000			2 454 000
Sur comptes clients		170 817			170 817
Autres provisions pour dépréciation	677 769	1 849 131	677 769		1 849 131
TOTAL	777 769	4 612 511	677 769		4 712 511
TOTAL GENERAL	777 769	4 612 511	677 769		4 712 511
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 265 622			
financières		3 108 327	677 769		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	272 086	272 086	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 451	8 451	
Divers état et autres collectivités publiques	1 384	1 384	
Groupe et associés	9 737 369	9 737 369	
Débiteurs divers	7 661 246	7 661 246	
Charges constatées d'avance	1 745	1 745	
TOTAL	17 682 281	17 682 281	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 918 873	462 389	1 527 666	1 928 818
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	14 164	14 164		
Emprunts et dettes financières divers	132 475	132 475		
Fournisseurs et comptes rattachés	44 151	44 151		
Personnel et comptes rattachés	2 896	2 896		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 223	44 223		
Impôts sur les bénéfices	539 834	539 834		
Taxe sur la valeur ajoutée	41 061	41 061		
Autres impôts taxes et assimilés	195	195		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	132 000	132 000		
Groupe et associés	70 600	70 600		
Autres dettes	6 627	6 627		
TOTAL	4 947 098	1 490 614	1 527 666	1 928 818
Emprunts souscrits en cours d'exercice	769 194			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	556 509			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	70 600			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	39 140
Autres créances	1 384
Valeurs mobilières de placement	3 634 500
Total	3 675 024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 703
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 652
Dettes fiscales et sociales	43 996
Total	76 352

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 745
Total	1 745

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 465 405	1 413 583
Dont entreprises liées	2 354 000	308 232

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 880 747
Total	3 880 747

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 26/07/18 BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie : 735 000
Montant restant dû en capital : 355 491
Date de fin d'échéance de la garantie : 25/07/2028
Nature de la sûreté réelle : Privilège du prêteur de deniers sur immeuble
: 24 rue Puits Rochefort 42100 ST ETIENNE

Emprunt du : 19/01/18 BANQUE POPULAIRE imm. ROCHE LA MOLIERE
Montant initial de cette garantie : 395 000
Montant restant dû en capital : 62 367
Date de fin d'échéance de la garantie : 19/01/2025
Nature de la sûreté réelle : Nantissement de compte titres financiers de la
: société à la BANQUE POPULAIRE

Emprunt du : 07/12/2020 BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie : 2 000 000
Montant restant dû en capital : 1 623 391
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/12/2035
Nature de la sûreté réelle : Privilège du prêteur de deniers sur immeuble
: 677 av de la Corniche 83110 SANARY SUR MER

Emprunt du : 23/12/2020 BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie : 600 000
Montant restant dû en capital : 456 017
Date de fin d'échéance de la garantie : 22/12/2032
Nature de la sûreté réelle : Privilège du prêteur de deniers sur immeuble
: 18 rue des Acieries 42000 ST ETIENNE

Emprunt du : 15/02/2019 BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie : 750 000
Montant restant dû en capital : 461 903
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/02/2031
Nature de la sûreté réelle : Privilège du prêteur de deniers sur immeuble

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

: 15 rue Camille de Rochetaillée 42000 ST ETIENNE

Emprunt du : 26/08/2021 BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie : 500 000
Montant restant dû en capital : 362 913
Date de fin d'échéance de la garantie : 08/09/2030
Nature de la sûreté réelle : Hypothèque en rang 1 en pleine propriété immeuble
: 14 rue Edouard Garet 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

Emprunt du : 16/09/2023 BANQUE POPULAIRE (déblocage en cours)
Montant initial de cette garantie : 1 800 000
Montant restant dû en capital : 558 666
Nature de la sûreté réelle : Hypothèque en rang 1 en pleine propriété immeuble
: Les Essarts 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Avals cautions accordés AXIMA	12 500
Total	12 500

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice compte tenu des hypothèses retenues.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ABLdeveloppement (31/12/2023)	538 190	100.00	21
- ABLautomobiles (31/12/2023)	142 540	100.00	51 682
- SAS CHOLLET (31/03/2023)	340 330	100.00	112 540
- SCI LES VESPERALES (31/12/2023)	151 116-	75.00	129 879-
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SAS DBA HOTELS (31/12/2022)	1 687 530-	50.00	4 916 322-
- SAS TSJJST INVEST (30/06/2023)	49 362	50.00	2 836
- SAS ABLFC INVEST (31/12/2022)	26 153-	50.00	19 747
- SAS TSR INVEST (31/12/2023)	77 030	50.00	35 698
- SCI COLUX 1 (31/12/2022)	227 684-	40.00	109 664-
- SAS 2S HOST (31/12/2022)	2 058 459	37.58	58 599-
- SARL THE BIG ONE (31/12/2022)	129 346-	33.33	75 356-
- SAS MHC (30/11/2023)	130 754	24.39	35 256
- SAS 2S INNOVATION (31/12/2022)	140 038	22.22	8 556-
- SAS 2S CYCLES (31/12/2022)	47 730-	20.00	5 579-
- SAS EXTRA BALL (31/12/2022)	476 103	13.04	201 847-
- SAS ACQUA PERUTA (31/12/2022)	162 478	12.45	9 546-
- SAS CAPRELAX (31/12/2022)	18 969	11.72	7 427-
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ABL FINANCE
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 000 euros
Siège social : 18 rue des Aciéries
42000 ST ETIENNE
412274979 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 MARS 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 s'élevant à 19 680 887,76 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	19 680 887,76 euros
• A la réserve légale	678 800,00 euros
• A titre de dividendes aux associés Soit 413,65 euros par part	800 000,00 euros
• Le solde, en totalité au compte "Autres Réserves".	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 800 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué au plus tard le 30 Septembre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

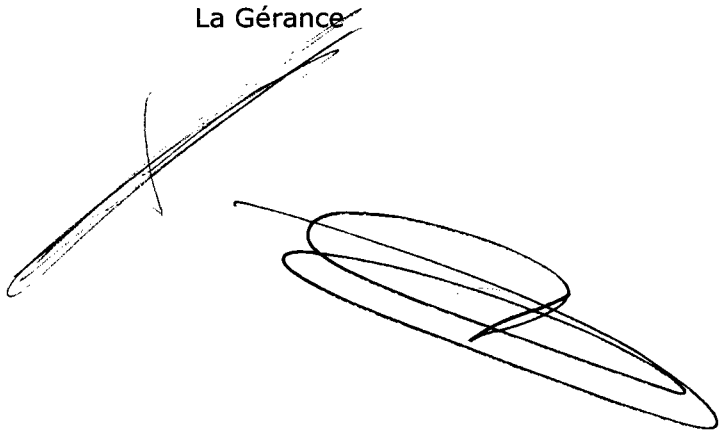
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant,
Exercice clos le 31 décembre 2021 : 580 000 euros,
Exercice clos le 31 décembre 2022 : 700 000 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 MARS 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



AXENS
AUDIT

commissaire
aux comptes

www.axens-audit.fr / 04 77 55 70 70

ABL FINANCE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 000 €

18 rue des Aciéries

42000 ST ETIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

A l'Assemblée Générale de la société **ABL FINANCE**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABL FINANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans de petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La méthode de détermination de la valeur d'inventaire des participations est décrite dans la note « Titres immobilisés » de l'annexe. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et examiné, en tant que de besoin, les données hypothèses utilisées par la société pour réaliser le calcul de la valeur d'inventaire des participations. Nous avons sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les valeurs mobilières de placement dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'élève à 25 355 973 euros, sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées selon les modalités décrites dans les notes « Evaluation des valeurs mobilières de placement » et « Dépréciation des valeurs mobilières » de l'annexe.
Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société ABL FINANCE, décrite dans la note « Dépréciation des valeurs mobilières » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercice dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

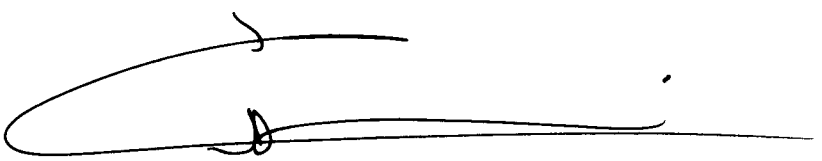
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne, le 7 mars 2024

Pour AXENS AUDIT
Commissaire aux comptes



Benoît PERIN
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

SARL ABL Finance
42000 ST ETIENNE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 318 069		1 318 069	1 232 993	85 077	6.90
	Constructions	7 663 782	3 136 757	4 527 026	4 653 608	126 582-	2.72-
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	62 177	29 344	32 834	34 493	1 660-	4.81-
	Immobilisations en cours	1 274 218		1 274 218	971 623	302 595	31.14
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 936 017	2 454 000	2 482 017	6 019 299	3 537 282-	58.77-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	15 254 263	5 620 100	9 634 163	12 912 015	3 277 853-	25.39-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 393 492		2 393 492	2 393 492		
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	272 086	170 817	101 269	509 154	407 886-	80.11-
	Autres créances	17 408 450	1 094 804	16 313 645	8 690 102	7 623 543	87.73
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	26 110 300	754 327	25 355 973	13 847 768	11 508 205	83.11
	Disponibilités	277 855		277 855	75 350	202 504	268.75
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 745		1 745	1 935	190-	9.83-
	Total III	46 463 927	2 019 948	44 443 978	25 517 801	18 926 177	74.17
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	61 718 190	7 640 049	54 078 141	38 429 817	15 648 324	40.72

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

SARL ABL Finance
42000 ST ETIENNE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000 000)	8 000 000	8 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	123 200	3 200	120 000	NS
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	21 326 955	19 939 139	1 387 817	6.96
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	19 680 888	2 207 817	17 473 071	791.42
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	49 131 043	30 150 155	18 980 888	62.95
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 920 473	3 753 470	167 003	4.45
	Concours bancaires courants	12 564	4 004 979	3 992 415-	99.69-
	Emprunts et dettes financières diverses	203 075	259 511	56 436-	21.75-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 151	41 452	2 698	6.51
	Dettes fiscales et sociales	628 209	111 403	516 806	463.91
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	132 000	106 570	25 430	23.86
	Autres dettes	6 627	2 277	4 350	191.07
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 947 098	8 279 661	3 332 563-	40.25-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	54 078 141	38 429 817	15 648 324	40.72
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 490 614	4 957 579		

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

SARL ABL Finance
42000 ST ETIENNE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 166 359		1 166 359	1 453 902	287 543-	19.78-
Chiffre d'affaires NET	1 166 359		1 166 359	1 453 902	287 543-	19.78-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			24 335	5 147	19 188	372.85
Autres produits			4	4	0	8.19
Total des Produits d'exploitation (I)			1 190 697	1 459 052	268 355-	18.39-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises				11 635	11 635-	100.00-
Variation de stock (marchandises)				11 635-	11 635	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			225 431	127 479	97 951	76.84
Impôts, taxes et versements assimilés			79 447	61 908	17 539	28.33
Salaires et traitements			850 689	615 800	234 889	38.14
Charges sociales			245 067	181 681	63 386	34.89
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			489 782	454 472	35 310	7.77
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 265 622		1 265 622	
Dotations aux provisions						
Autres charges			6		6	
Total des Charges d'exploitation (II)			3 156 043	1 441 340	1 714 703	118.97
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 965 345-	17 712	1 983 058-	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

SARL ABL Finance
42000 ST ETIENNE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	303 803	2 186 060	1 882 257-	86.10-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	41	506	466-	92.00-
Autres intérêts et produits assimilés (3)	424 283	185 307	238 976	128.96
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	677 769	471 300	206 468	43.81
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 688	94 926	87 238-	91.90-
Total V	1 413 583	2 938 100	1 524 517-	51.89-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 108 327	677 769	2 430 558	358.61
Intérêts et charges assimilées (4)	357 079	77 395	279 684	361.37
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		16 570	16 570-	100.00-
Total VI	3 465 405	771 733	2 693 672	349.04
2. Résultat financier (V-VI)	2 051 823-	2 166 366	4 218 189-	194.71-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 017 168-	2 184 079	6 201 247-	283.93-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	26 309 599	30 000	26 279 599	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	26 309 599	30 000	26 279 599	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 232	495	1 737	350.91
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 038 084	32	2 038 052	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 040 316	527	2 039 789	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	24 269 283	29 473	24 239 810	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	571 227	5 735	565 492	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	28 913 879	4 427 152	24 486 728	553.10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 232 992	2 219 335	7 013 657	316.03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	19 680 888	2 207 817	17 473 071	791.42

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées	303 803	2 186 060
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Fusion absorption de la SARL FG Holding avec effet rétroactif au 01/07/2023
Fusion absorption de la SCI du 51 rue James Jackson avec effet rétroactif au 01/01/2023.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	1 232 993		100 077
Constructions sur sol propre	6 824 427		1 524 964
Installations générales agencements aménagements divers	2 175		
Matériel de transport	31 781		18 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 638		1 417
Immobilisations corporelles en cours	971 623		862 174
TOTAL	9 072 636		2 506 632
Autres participations	6 119 299		701 310
TOTAL	6 119 299		701 310
TOTAL GENERAL	15 191 935		3 207 942

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains		15 000	1 318 069	1 318 069
Constructions sur sol propre		685 609	7 663 782	7 663 782
Installations générales agencements aménagements divers			2 175	2 175
Matériel de transport			49 781	49 781
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		833	10 221	10 221
Immobilisations corporelles en cours	559 580	1-	1 274 218	1 274 218
TOTAL	559 580	701 442	10 318 246	10 318 246
Autres participations		1 884 592	4 936 017	4 936 017
TOTAL		1 884 592	4 936 017	4 936 017
TOTAL GENERAL	559 580	2 586 034	15 254 263	15 254 263

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	2 170 819	762 598	35 222	2 898 194
Installations générales agencements aménagements divers	2 175			2 175
Matériel de transport	192	18 474		18 666
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 734	2 011	242	8 502
TOTAL	2 179 919	783 083	35 465	2 927 538
TOTAL GENERAL	2 179 919	783 083	35 465	2 927 538

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

SARL ABL Finance
42000 ST ETIENNE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	762 598				
Matériel de transport	18 474				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 011				
TOTAL	783 083				
TOTAL GENERAL	783 083				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations corporelles		238 562			238 562
Sur titres de participation	100 000	2 354 000			2 454 000
Sur comptes clients		170 817			170 817
Autres provisions pour dépréciation	677 769	1 849 131	677 769		1 849 131
TOTAL	777 769	4 612 511	677 769		4 712 511
TOTAL GENERAL	777 769	4 612 511	677 769		4 712 511
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 265 622			
financières		3 108 327	677 769		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	272 086	272 086	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 451	8 451	
Divers état et autres collectivités publiques	1 384	1 384	
Groupe et associés	9 737 369	9 737 369	
Débiteurs divers	7 661 246	7 661 246	
Charges constatées d'avance	1 745	1 745	
TOTAL	17 682 281	17 682 281	

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 918 873	462 389	1 527 666	1 928 818
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	14 164	14 164		
Emprunts et dettes financières divers	132 475	132 475		
Fournisseurs et comptes rattachés	44 151	44 151		
Personnel et comptes rattachés	2 896	2 896		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 223	44 223		
Impôts sur les bénéfices	539 834	539 834		
Taxe sur la valeur ajoutée	41 061	41 061		
Autres impôts taxes et assimilés	195	195		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	132 000	132 000		
Groupe et associés	70 600	70 600		
Autres dettes	6 627	6 627		
TOTAL	4 947 098	1 490 614	1 527 666	1 928 818
Emprunts souscrits en cours d'exercice	769 194			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	556 509			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	70 600			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	39 140
Autres créances	1 384
Valeurs mobilières de placement	3 634 500
Total	3 675 024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 703
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 652
Dettes fiscales et sociales	43 996
Total	76 352

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 745
Total	1 745

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 465 405	1 413 583
Dont entreprises liées	2 354 000	308 232

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 880 747
Total	3 880 747

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 26/07/18 BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie : 735 000
Montant restant dû en capital : 355 491
Date de fin d'échéance de la garantie : 25/07/2028
Nature de la sûreté réelle : Privilège du prêteur de deniers sur immeuble
: 24 rue Puits Rochefort 42100 ST ETIENNE

Emprunt du : 19/01/18 BANQUE POPULAIRE imm. ROCHE LA MOLIERE
Montant initial de cette garantie : 395 000
Montant restant dû en capital : 62 367
Date de fin d'échéance de la garantie : 19/01/2025
Nature de la sûreté réelle : Nantissement de compte titres financiers de la
: société à la BANQUE POPULAIRE

Emprunt du : 07/12/2020 BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie : 2 000 000
Montant restant dû en capital : 1 623 391
Date de fin d'échéance de la garantie : 10/12/2035
Nature de la sûreté réelle : Privilège du prêteur de deniers sur immeuble
: 677 av de la Corniche 83110 SANARY SUR MER

Emprunt du : 23/12/2020 BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie : 600 000
Montant restant dû en capital : 456 017
Date de fin d'échéance de la garantie : 22/12/2032
Nature de la sûreté réelle : Privilège du prêteur de deniers sur immeuble
: 18 rue des Acieries 42000 ST ETIENNE

Emprunt du : 15/02/2019 BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie : 750 000
Montant restant dû en capital : 461 903
Date de fin d'échéance de la garantie : 15/02/2031
Nature de la sûreté réelle : Privilège du prêteur de deniers sur immeuble

COMMISSAIRES AUX COMPTES AXENS AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	: 15 rue Camille de Rochetaillée 42000 ST ETIENNE
Emprunt du	: 26/08/2021 BANQUE POPULAIRE
Montant initial de cette garantie	: 500 000
Montant restant dû en capital	: 362 913
Date de fin d'échéance de la garantie	: 08/09/2030
Nature de la sûreté réelle	: Hypothèque en rang 1 en pleine propriété immeuble
	: 14 rue Edouard Garet 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
Emprunt du	: 16/09/2023 BANQUE POPULAIRE (déblocage en cours)
Montant initial de cette garantie	: 1 800 000
Montant restant dû en capital	: 558 666
Nature de la sûreté réelle	: Hypothèque en rang 1 en pleine propriété immeuble
	: Les Essarts 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Avals cautions accordés AXIMA	12 500
Total	12 500

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice compte tenu des hypothèses retenues.

COMMISSAIRES AUX COMPTES
AXENS AUDIT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ABLdeveloppement (31/12/2023)	538 190	100.00	21
- ABLautomobiles (31/12/2023)	142 540	100.00	51 682
- SAS CHOLLET (31/03/2023)	340 330	100.00	112 540
- SCI LES VESPERALES (31/12/2023)	151 116-	75.00	129 879-
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SAS DBA HOTELS (31/12/2022)	1 687 530-	50.00	4 916 322-
- SAS TSJJST INVEST (30/06/2023)	49 362	50.00	2 836
- SAS ABLFC INVEST (31/12/2022)	26 153-	50.00	19 747
- SAS TSR INVEST (31/12/2023)	77 030	50.00	35 698
- SCI COLUX 1 (31/12/2022)	227 684-	40.00	109 664-
- SAS 2S HOST (31/12/2022)	2 058 459	37.58	58 599-
- SARL THE BIG ONE (31/12/2022)	129 346-	33.33	75 356-
- SAS MHC (30/11/2023)	130 754	24.39	35 256
- SAS 2S INNOVATION (31/12/2022)	140 038	22.22	8 556-
- SAS 2S CYCLES (31/12/2022)	47 730-	20.00	5 579-
- SAS EXTRA BALL (31/12/2022)	476 103	13.04	201 847-
- SAS ACQUA PERUTA (31/12/2022)	162 478	12.45	9 546-
- SAS CAPRELAX (31/12/2022)	18 969	11.72	7 427-
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			